

Candidatures libres Saint-Julia

Chères habitantes, chers habitants de Saint-Julia,

Les 13 et 20 octobre prochains, vous êtes appelés à vous exprimer lors des élections municipales partielles complémentaires afin d'élire 5 nouveaux conseillers municipaux pour combler les places laissées vacantes par l'équipe actuelle. Vous trouverez ci-dessous les présentations individuelles de candidatures libres, issues d'horizons divers et animées par un profond attachement à la commune.

REUNION PUBLIQUE

Jeudi 10 Octobre 2024 à 20h30
Salle des fêtes de Saint-Julia



ROSEMARY BESSON

45 ANS, RESPONSABLE OPERATIONS

Saint-Julianaise depuis 2011, je suis mariée et mère de 3 enfants. Je suis investie dans l'associatif depuis mon arrivée, en tant que présidente de l'association Saint-Julia en transition depuis 2011 (marchés autour de la mare, plantations de haies, etc). Je suis aussi bénévole dans d'autres associations, car j'ai à coeur de contribuer à un village vivant sous toutes ses formes, pour et avec tous. J'ai été conseillère municipale de 2014 à 2020. Cette expérience m'a permis d'observer et apprendre les usages de cette fonction, en assistant aux conseils municipaux avec assiduité. J'ai notamment été à l'initiative de la création d'un site web de la mairie, de l'achat de buts multisports, etc. Je pense que le rôle de Conseiller(e) est d'informer et de défendre au mieux les intérêts des habitants. Consciente des enjeux de notre territoire rural, je souhaite préserver pour notre village des services de qualité tout en veillant à un budget équilibré.



SEVERINE CARRAT

47 ANS, RESPONSABLE DE SERVICE & RH

Je vis à Saint-Julia depuis 18 ans, un village que j'ai choisi pour y acheter ma maison, comme une évidence. Je suis tombée sous le charme de ce coin de Lauragais. Ici, je me suis mariée, j'y ai eu ma deuxième fille, tissé des liens d'amitié et vu grandir mes enfants. J'ai également été témoin des transformations du village au fil des années. Aujourd'hui encore, je souhaite m'y investir pleinement. Je suis convaincue que mes compétences financières et juridiques seraient un atout précieux pour le conseil municipal, permettant de prendre des décisions éclairées. Mes expériences professionnelles et bénévoles me permettront aussi de m'adapter rapidement à ce rôle. Mon engagement est sincère, et il m'importe de défendre au mieux les intérêts de mon village et de ses habitants.



SEBASTIEN DURANTON

42 ANS, REALISATEUR

Tombé amoureux de Saint-Julia il y a plus de 7 ans, désormais j'y vis et souhaite m'y impliquer politiquement afin d'y exercer le mandat suivant : représenter mes concitoyens auprès de la mairie, les informer et faire remonter leurs doléances, essayer de favoriser les initiatives mettant en avant la solidarité.

La démocratie participative est l'outil que je propose, ainsi que le travail sur la communication afin que nous bénéficions tous de l'intelligence collective.

L'éducation civique, la réflexion sur l'accès aux besoins primaires (santé, logement...) et à la culture, ainsi que sur l'application des lois, seront les domaines auxquels je pense pouvoir apporter une contribution.



KHALED FEZZANI

58 ANS, ENSEIGNANT CHERCHEUR

Installés ici depuis 26 ans, Saint-Julia est le village où j'ai vu naître et grandir mes enfants : ce qui crée des liens forts. Le village est comme une grande famille, et nous y avons été accueillis avec beaucoup de sympathie et d'amitié. Au fil des années, je me suis engagé dans plusieurs activités associatives et citoyennes. J'ai pu partager ma passion pour la magnifique nature de la région (plantation de la haie de l'école) ainsi que pour la cuisine d'ici et d'ailleurs avec les Saint-Julianais. Ma candidature à cette élection municipale s'inscrit tout simplement dans cette continuité, celle de créer du lien entre les habitants, de perpétuer la tradition d'accueil dont nous avons bénéficié et de servir l'intérêt commun. Je compte sur votre soutien pour rendre possible mon engagement.

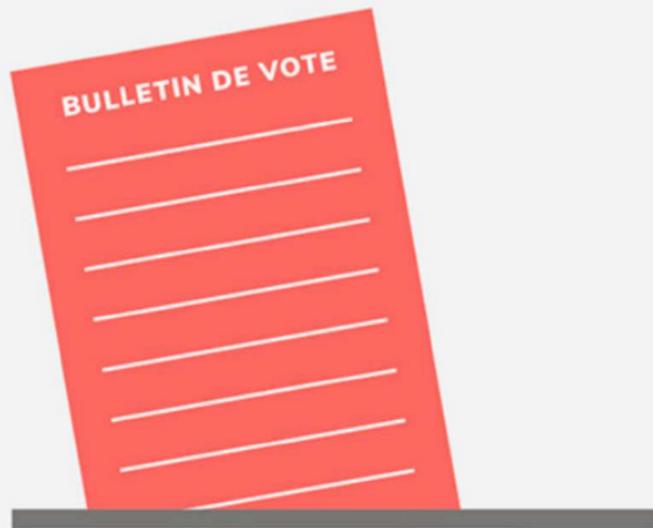


"Le 13 octobre, panachez vos votes en ajoutant et/ou rayant des candidats pour composer un conseil municipal qui vous représente vraiment !"



Bureau électoral : Salle des fêtes
Horaires d'ouverture : de 8h à 18h

Municipales : scrutin dans les communes de moins de 1000 habitants



**Candidature
individuelle ou groupée**

**Panachage autorisé
(possibilité d'ajouter ou
de rayer des noms de candidats)**

**Suffrages comptabilisés
par candidat (même si
la candidature est groupée)**

1^{er} TOUR



Les candidats élus ont :
la **majorité absolue**
des suffrages exprimés
ET
au moins un **quart des voix**
des électeurs inscrits

2nd TOUR

(pour les sièges restant à pourvoir)



Les candidats élus
ont obtenu
le plus grand
nombre de voix
(**majorité relative**)